

# PROJET ÉOLIEN DES MILLE VENTS

## ÉDITO

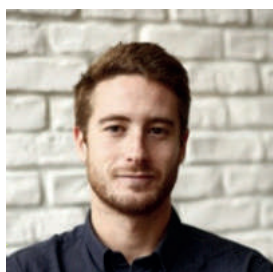
**Chers habitants des communes de Bugeat, Bonnefond, Pérols-sur-Vézère et Gourdon-Murat,**

Depuis le mois de juillet 2019, un projet éolien est en cours d'étude sur nos communes. Afin d'associer ceux qui le souhaitent le plus en amont possible des réflexions sur le projet, un groupe de travail s'est constitué et s'est réuni deux fois depuis le mois de septembre 2019.

Les réflexions de ce groupe mettent en lumière certains sujets à intégrer à la construction du projet par la suite. Si vous souhaitez participer à la suite des réflexions sur ce projet, n'hésitez pas à vous manifester (voir contact au dos de cette lettre). De nouveaux événements auront lieu en 2020 !

Respectueusement,

Les maires de Bugeat, Bonnefond, Pérols-sur-Vézère et Gourdon-Murat



**Chers habitants des communes de Bugeat, Bonnefond, Pérols-sur-Vézère et Gourdon-Murat,**

Nous nous étions engagés dès le mois de juillet 2019 à démarrer une démarche de concertation sur ce projet le plus rapidement possible. C'est chose faite et nous poursuivons les débats avec plaisir en 2020 avec tous ceux qui sont intéressés.

Dans cette lettre d'information, vous trouverez une synthèse des échanges suite aux deux réunions du groupe de travail qui ont eu lieu en octobre et en novembre ainsi qu'une présentation des études en cours et à venir.

D'ici à nos prochaines rencontres en 2020, je me tiens bien entendu à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions (voir contact au dos de cette lettre).

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année,  
Cordialement,

**Clément Chazalnoël – Chef de projet NORDEX France**

# FOCUS SUR LES ÉTUDES : OÙ EN EST-ON ?

NORDEX France respecte le territoire et ses différentes typologies de contraintes, en particulier celles liées au Parc Naturel Régional de Millevaches. Des études permettant de vérifier la faisabilité d'un parc éolien sur la zone d'études identifiée ont commencé en septembre 2019. Elles permettront d'en apprendre davantage sur les dimensions naturalistes, paysagères, acoustiques et techniques du territoire des quatre communes et de leurs environs. Les résultats de ces études permettront, à terme, de proposer une trame d'implantation raisonnable en termes de nombre et d'emplacement des éoliennes, en cohérence avec le territoire.



## LES ÉTUDES DE VENT

**A quoi sert le mât de mesure ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Le mât de mesure sert avant tout à qualifier la puissance et la direction des vents. Il permet également, grâce aux micros installés sur celui-ci, d'étudier l'activité des chauve-souris.

**Combien de temps vont durer les études de vent ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Les études de vent seront menées jusqu'à l'été 2021. Ces études doivent être menées sur au moins une année complète, afin de pouvoir quantifier la production annuelle potentielle du futur parc éolien. Elles permettront également d'optimiser l'implantation et le gabarit des futures éoliennes. De premiers relevés devraient pouvoir vous être présentés mi-2020

## LES ÉTUDES ACOUSTIQUES

**Quand auront lieu les études acoustiques ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Les mesures sur site auront lieu à l'automne 2020

**Quel est le but des études acoustiques ?**

**Qui est en charge de ces études ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Les études acoustiques permettent de mesurer le niveau sonore de la zone d'étude, et de modéliser le nouveau niveau sonore qu'atteindrait celle-ci une fois le parc éolien implanté : pour information, la réglementation impose que le nouveau niveau sonore ne dépasse pas l'ancien niveau relevé de 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit. Le bureau d'étude Sixense est en charge de ces études

## LES ÉTUDES NATURALISTES ET PAYSAGÈRES

**En quoi consistent les études naturalistes ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Les études naturalistes nous permettent d'étudier, sur au moins un cycle biologique complet, la présence et l'activité des différentes espèces animales et végétales présentes sur la zone d'étude élargie. L'objectif de ces études est de qualifier les enjeux environnementaux du projet et d'évaluer les impacts d'un potentiel parc éolien sur la faune et la flore environnantes.

**En quoi consistent les études paysagères ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Les études paysagères consistent à analyser différents scénarios d'implantation, afin de déterminer l'insertion paysagère ayant le moins d'impact visuel possible. Pour ce faire, le bureau d'étude recense les éléments patrimoniaux et touristiques importants. Il les classe ensuite selon leurs enjeux, analyse les structures du paysage, et étudie également les perceptions visuelles et sociales qu'aurait le parc sur les lieux de vie et d'activité alentour.

**Qui est en charge des études environnementales et paysagères ?**

Réponse de C. Chazalnoël :

Nous avons mandaté le bureau d'études ENCIS Environnement, qui est basé à Limoges, pour réaliser les études, excepté les études acoustiques, jusqu'en 2021. Vous serez probablement amenés à croiser certains membres de leurs équipes tout au long de l'année à venir.

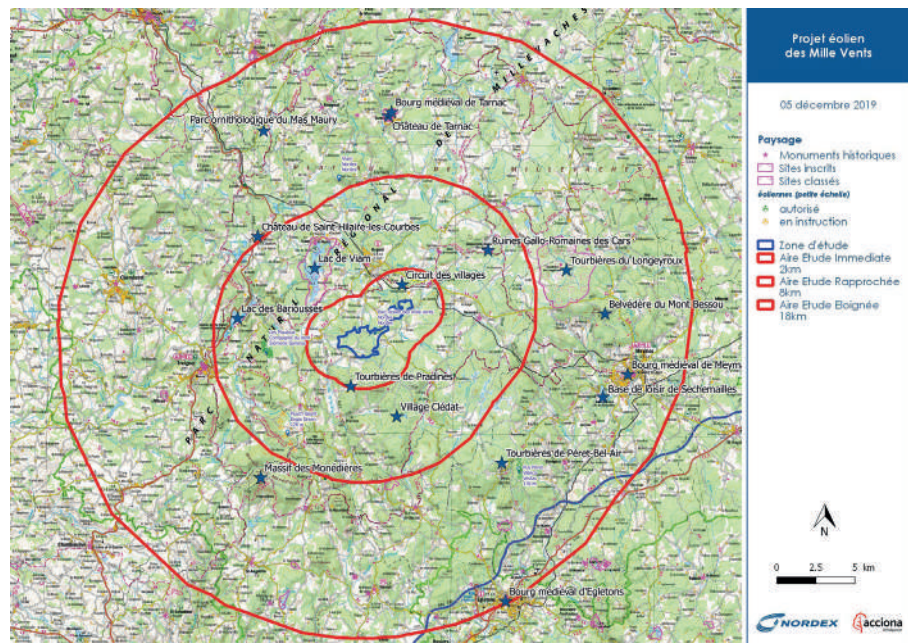


# CONCERTATION : DEUX GROUPES DE TRAVAIL POUR AMORCER LA RÉFLEXION

En juillet et en septembre 2019, plusieurs appels ont été fait (via les lettres d'information et sur le site internet) pour que les personnes intéressées par une démarche de concertation sur le projet se manifestent auprès de Mazars Concertation. Une dizaine d'entre vous a répondu à cet appel et nous les en remercions ! De ce fait, deux réunions de travail ont été organisées en octobre et novembre 2019. Elles ont permis d'amorcer les réflexions sur le projet et la démarche de concertation pour 2020.

## DE PREMIÈRES RÉFLEXIONS AUTOUR DU PROJET

Le chef de projet Clément Chazalnoël a présenté aux participants une carte regroupant les différents monuments, sites et zones notoires du territoire (historiques, touristiques, protégés, etc.). Ceux-ci ont complété cette carte grâce à leur connaissance spécifique du territoire :



## QUELQUES PROPOSITIONS SUR LES MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT

**Qu'est-ce que les mesures compensatoires et d'accompagnement ?**

**1** - Les mesures dites compensatoires font partie du dispositif réglementaire ERC (Eviter, Réduire, Compenser) qui vise à limiter au maximum l'impact d'un projet sur un territoire, selon la Loi de la Protection de la Nature.

**2** - Les mesures d'accompagnement complètent le dispositif ERC en allouant un budget au développement de projets sur la zone concernée, afin d'augmenter la qualité de vie sur cette zone : rénovation / construction de bâtiments, amélioration du paysage, mise en place de dispositifs d'énergie renouvelable... Elles doivent avoir un lien avec le projet d'origine.

**Les participants ont ainsi proposé plusieurs mesures compensatoires et d'accompagnement à mettre en place :**



Installer des **panneaux photovoltaïques** sur les toits de certains bâtiments communaux (salles polyvalentes, école...)



Enfouir les **réseaux aériens (électrique et télécom)** dans les hameaux les plus proches de la zone d'études



**AUTRES ÉLÉMENTS À ÉTUDIER ENSEMBLE :**

Donner la possibilité aux habitants **d'investir** dans le futur parc éolien via un financement participatif.

**Ces idées seront approfondies et complétées lors de prochains rendez-vous de concertation tout au long de l'année 2020.**

## EN 2020, PARTICIPEZ AUX ÉVÉNEMENTS DE CONCERTATION !

Vous recevrez toutes les informations quant aux prochains événements de concertation via cette lettre d'information ou directement sur le site internet du projet.

Si vous souhaitez être contactés par mail ou téléphone, vous pouvez vous manifester dès maintenant

Picto mail en envoyant un mail à [camille.pili@mazars.fr](mailto:camille.pili@mazars.fr)

Picto tel en appelant au [06 66 34 73 76](tel:0666347376)

VISITEZ LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PROJET :

Rendez-vous sur [www.projeteolienmillevents.fr](http://www.projeteolienmillevents.fr) !



Grâce à cette plateforme participative, vous pouvez vous tenir au courant de l'avancée du projet, trouver des réponses à vos questions grâce à la Foire aux Questions, et faire part de vos avis et suggestions pour la suite.

## CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, NOUS VOUS INVITONS À CONTACTER PAR MAIL



Clément CHAZALNOËL  
Chef de projets NORDEX France  
[CChazalnoel@nordex-online.com](mailto:CChazalnoel@nordex-online.com)



Camille PILI  
Consultante Mazars  
[camille.pili@mazars.fr](mailto:camille.pili@mazars.fr)